

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**  
**Session Hiver 2018**

<b>POL4492-10</b> <b>INTRODUCTION AUX DYNAMIQUES POLITIQUES AU MOYEN-ORIENT</b> <b>Lundi 14h-17h</b>
--

Professeur : Vincent Romani  
Bureau : local A-3555  
Téléphone : 514-987-3000 poste 7948  
Courriel : [romani.vincent@uqam.ca](mailto:romani.vincent@uqam.ca)  
Disponibilités : Jeudis de 13h à 14 h et sur rendez-vous.

*Le professeur ne retourne pas les appels téléphoniques ni ne répète les informations données dans le plan de cours ou lors des séances, et ne répond qu'aux courriels respectueux.*

<b>DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS</b>
-------------------------------------

Ce cours propose une initiation à l'étude du Moyen-Orient. Dans une première partie, le cours abordera quelques données fondamentales de la région : démographie et ressources naturelles, religion et ethnographie, systèmes et institutions politiques locaux et régionaux, idéologies politiques ; la seconde partie portera sur les dynamiques transversales et actuelles : formation des États, mondialisation économique, conflits et coopérations régionales, autoritarisme et violence politique, relations internationales et migrations, islamismes et droits humains.

<b>PRINCIPAUX OBJECTIFS</b>
-----------------------------

Ce cours vise à donner aux étudiantes\* une compréhension de base des processus et enjeux politiques du Moyen-Orient arabe, à travers la découverte de cas concrets, et au moyen des concepts et théories des sciences sociales. Il vise aussi, au minimum, à faire prendre conscience aux étudiantes des nombreux pièges et enjeux d'analyser les sociétés arabes à partir d'une université du Nord : apprendre à déconstruire la « neutralité » en apprenant à critiquer son propre regard. Un balayage des questions d'actualité servira de support (et non d'objectif) à l'exercice de la rigueur scientifique.

- 
- Dans ce document le genre féminin est utilisé comme générique et l'emporte donc sur le masculin. Une syntaxe paritaire sera toutefois utilisée une fois atteinte la parité de genre économique, politique et sociale.

## OBJECTIFS DE FORMATION

L'objectif de connaissances précité accompagne un objectif de compétences spécifiques :

- permettre aux étudiantes de décrypter l'actualité et les enjeux du Moyen-Orient contemporain, par l'apprentissage et la compréhension de faits et dynamiques politiques, économiques et historiques fondamentaux propres à la région étudiée ;
- développer le sens critique des étudiantes, leur apprendre à repérer les pièges et risques de l'analyse politique ;
- leur permettre d'améliorer et d'exercer leur méthodologie scientifique ainsi que leurs capacités de lecture, d'analyse et de synthèse à travers les différents exercices proposés ;
- Avertissement : ce cours s'adresse à des étudiantes qui ont un bagage minimal en sciences sociales, ou bien qui suivent un cursus en sciences sociales ;
- Avertissement bis : la présence au cours est impérative ; parfois mais non systématiquement, l'enseignant met à disposition des étudiantes la structure de la séance, après chaque séance, sur prezi. Prezi est succinct et ne peut remplacer le cours ;
- Ce cours d'introduction mobilise autant que possible une épistémologie critique et réflexive qui encourage chacune, y compris l'enseignant, à un point de vue critique et politique sur la matière.

## MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

Le cours se compose d'exposés par le professeur et d'échanges, débats, exercices avec la classe. À chaque étape, les questions et les commentaires des étudiantes sont considérés comme une contribution essentielle. **La lecture ou l'écoute des textes et documents fournis pour chaque séance notamment via MOODLE est indispensable** car le cours s'appuie sur ces documents. Il est nécessaire que chacune active son adresse de courriel UQÀM car c'est le seul moyen pour le professeur de communiquer avec les étudiantes et c'est le seul moyen pour chacune d'accéder à Moodle. Pour ceux et celles qui souhaitent pouvoir être reconnu-e-s et nommé-e-s par le professeur, merci de m'envoyer rapidement une photo de votre visage par courriel, avec Pix POL4492 hiver 2018 comme objet : j'efface les photos après la session.

CALENDRIER DES SÉANCES	
DATES	THÈME DE LA SÉANCE
1. Lundi 8 janvier	Présentation du cours et de l'enseignant ; entente pour évaluation. Introduction sur la région et sur l'orientalisme Concept de taxinomie, relation savoir-pouvoir.
2. 15 janvier	<b>Entre discours et faits de domination au Moyen-Orient arabe:</b> Orientalismes et néo-orientalismes, statuts du discours sur le monde arabe (Edward Saïd et ses postérités) ; Colonisations et impérialismes dans le monde arabe et musulman.  Olivier Moos, « Lénine en djellaba : néo-orientalisme et critique de l'islam », <i>Cahiers de l'Institut Religioscope</i> , 7, août 2011, 35p.
3. 22 janvier	<b>Frontières politiques au Moyen-Orient</b> Frontières politiques, frontières ethniques, et liens primordiaux.  Vincent Capdepu, « Proche ou Moyen-Orient ? Géohistoire de la notion de Middle East », <i>Espace géographique</i> , 2008/3 tome 37. P. 225-238.
4. 29 janvier	<b>Géographie politique du Moyen-Orient</b> L'enjeu des ressources naturelles.  Timothy Mitchell, « Mc Jihad », in <i>Carbon Democracy. Le pouvoir politique à l'ère du pétrole</i> , Paris : La Découverte, 2013, p.239-274.
5. 5 février	<b>Construction de l'État et question sociale au Moyen-Orient</b> États développeurs et promesses bafouées.  Fabrice Balanche, « L'État au Proche-Orient arabe entre communautarisme, clientélisme, mondialisation et projet de Grand Moyen-Orient », <i>L'Espace politique</i> , 2010/2, 11, <a href="http://espacepolitique.revues.org/index1619.html">http://espacepolitique.revues.org/index1619.html</a>
6. 12 février	<b>Partis et idéologies politiques dans le monde arabe :</b> Nationalismes, socialismes, islamismes.  François Burgat, « Les mobilisations politiques à référent islamique », in Elizabeth Picard (dir.), <i>La Politique dans le monde arabe</i> , Paris : Armand Colin, 2006, p.79-100.
7. 19 février	<b>Crises, mobilisations et changements politiques</b> Les pièges de l'analyse en termes de crise.  Étudier les mobilisations dans le Monde arabe.  Pierre Blavier, « Sociogenèse de la révolution tunisienne : expansion scolaire, chômage et inégalités régionales », <i>ARSS</i> numéro 211-212, p.54-71, 2016.

<b>Relâche</b>	
8. 5 mars	<p><b>Guerres, déplacements forcés et enjeux humanitaires</b></p> <p>Recompositions géopolitiques</p> <p>Crises démographiques</p> <p>Notion « d’humanitarisation »</p> <p>Nahda Shehada, « les paradoxes du mariage précoce à Gaza », <i>Études rurales</i>, 2005, 1, 173-174, p. 153-181.</p>
9. 12 mars	<p><b>Enjeux militaires et policiers au Moyen-Orient</b></p> <p>Interventions extérieures, guerres et répressions intérieures</p> <p>Appareils et logiques « sécuritaires »</p> <p>Mustapha Khalife, extraits, <i>La Coquille</i>, Actes Sud, 2010.</p>
10. 19 mars	<p><b>Problématiques de genre et féminismes au Moyen-Orient (1)</b></p> <p>Féminismes locaux entre patriarcats coloniaux et nationaux</p> <p>Laura Nader, « Orientalisme, occidentalisme et contrôle des femmes », <i>Nouvelles Questions Féministes</i>, Vol. 25, No. 1, 2006, p.12-24.</p>
11. 26 mars	<p><b>Problématique de genre et féminismes au Moyen-Orient (2)</b></p> <p>Enjeux féministes actuels</p> <p>Stéphanie Latte Abdallah, « Incarcération des femmes palestiniennes et engagement (1967-2009) », <i>Le Mouvement social</i>, 231, avril 2010, p. 9-27.</p>
12. 9 avril	<p><b>La question palestinienne (1): nationalismes, colonialismes et débat autour de 1948</b></p> <p>Avi Shlaïm, « Le débat sur 1948 », <i>Labyrinthe</i>, 13, 2002, p.81-110 (traduction)</p>
13. 16 avril	<p><b>Retour sur la session, point sur les cartes conceptuelles.</b></p> <p><b>La question palestinienne (2): État palestinien et décolonisation</b></p> <p>Vincent Romani, « Entre gouvernement et mise à distance des Palestiniens des Territoires occupés », in J. Hussein, A. Signoles, dir. <i>Entre nation et diaspora: les Palestiniens quinze ans après Oslo</i>, Paris : Karthala/ IISMM-EHESS, 2011, p.95-118.</p>

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

### Ouvrages généraux:

- ALLAL (Amin), *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*. Paris : Armand Colin, 2013.
- BURGAT (François), *L'islamisme à l'heure d'al-Qaida*, Paris : La Découverte, 2010.
- CORM (Georges.), *Le Proche-Orient éclaté, 1956-2012*, Paris : Gallimard, Folio, 2013.
- CORM (Georges), *Pensée et politique dans le monde arabe*, Paris : La Découverte, 2015.
- BOZZO (Anna), LUISARD (Pierre-Jean), dir., *Vers un nouveau Moyen-Orient ? États arabes en crise entre logiques de division et sociétés civiles*. Rome : RomaTrE-Press, 2016, gratuit en ligne.
- DESTREMEAU (Blandine), LATTE ABADALLAH (Stéphanie), DE REGT (Marina), dir., *Transformations dans le genre dans la péninsule arabique*, *Arabian Humanities*, mars 2013, en ligne.
- LATTE ABDALLAH (Stéphanie), dir., *Le féminisme islamique aujourd'hui*, *Critique internationale*, 2013, en ligne.
- HMED (Choukri), JEANPIERRE (Laurent), *Révolutions et crises politiques. Maghreb-Machrek*, *Archives de la Recherche en Sciences Sociales*, Paris : EHESS, 2016.
- MUTIN (Georges.) *Géopolitique du monde arabe*, Paris : Ellipses, 2012.
- MERVIN (Sabrina.), *Histoire de l'Islam*, Paris : Flammarion-Champs, 2016.
- PICARD (E.), dir., *La Politique dans le monde arabe*, Paris : Armand Colin, 2006.
- ROGAN (Eugene), *Histoire des Arabes*, Paris : Tempus Perrin, 2016.
- SAÏD (Edward), *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris : Seuil, 2005 (1978).

### Sélection de Périodiques :

- Revue d'Études sur les Mondes Musulmans et de la Méditerranée* (en ligne), <http://remmm.revues.org/>
- Maghreb-Machrek* (Sommaires en ligne, disponible à Mc Gill et en partie à l'UQÀM), <http://choiseul-editions.com/revues-geopolitique-Maghreb-Machrek-15.html>
- L'année du Maghreb* (Sommaires en ligne), <http://iremam.univ-provence.fr/spip.php?rubrique130>
- Égypte Monde Arabe* (en ligne), <http://ema.revues.org/index1142.html>
- Arabian Humanities, Revue internationale d'archéologie et de sciences sociales sur la péninsule arabique*, <http://cy.revues.org/>

## Quelques ouvrages complémentaires :

ALI (Zahra), dir., *Féminismes islamiques*, Paris : La Fabrique, 2012.

BENNANI-CHRAIBI, Mounia et FILLIEULE, Olivier, (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris : Presses de Sciences Po, 2003.

BOZARSLAN (Hamit), *Une histoire de la violence au Moyen-Orient : de la fin de l'Empire ottoman à Al-Qaida*, Paris : Découverte, 2008.

DAWOD, Hosham et BOZARSLAN, Hamit (dir.), *La société irakienne : communautés, pouvoirs et violences*, Paris, Karthala, 2003

DAZI-HÉNI (Fatiha), *Monarchies et sociétés d'Arabie : Le temps des confrontations*, Paris : Presses de Science Po, 2006.

DUPRET (Baudoin), Ghazzal (Zuhair), COURBAGE (Youssef), al-Dbiyat (Mohammed), *La Syrie au présent : reflets d'une société*, Paris : Actes Sud, 2007.

DROZ-VINCENT (Philippe), *Vertiges de la puissance : le moment américain au Moyen-Orient*, Paris : La Découverte, 2007.

*Esprit* (revue), «À la recherche du monde musulman », numéro collectif, août 2001.

FOUET (Sylvie), DEBIÉ (Franck), *Israël-Palestine. La paix en miettes*, Paris : PUF, 2001.

FARGUES (Philippe), *Génération arabes*, Paris : Fayard, 2000.

HENRY (Clement), SPRINGBORG (Robert), *Globalization and the Politics of Development in the Middle East*, Cambridge : Cambridge University Press, 2001.

HEYDEMAN (Steven) (ed.), *Networks of privileges, The Politics of Economic Reform in the Middle East*, New York : Palgrave MacMillan, 2004.

HINNEBUSH (Raymond), *Syria : Revolution from above*, Londres : Routledge, 2001.

KHALIDI (Rashid), *Palestinian Identity: The Construction of Modern Consciousness*, New York : Columbia University Press, 1998 (l'ouvrage existe aussi en français).

KHALIDI (Rashid) et alii, *The Origins of Arab Nationalism*, New York : Columbia University Press, 2003.

KIENLE (Eberhard), *A Grand Delusion : Democracy and Economic Reform in Egypt*, Londres : I. B. Tauris, 2000.

LAURENS (Henri), *La question de Palestine*, Paris : Fayard, 1990 (tome I), 2002 (tome II), 2007 (tome III).

LARZILLIÈRE (Pénélope), *La Jordanie contestataire : Militants islamistes, nationalistes et communistes*, Aix-en-Provence : Actes Sud, 2013.

LONGUENESSE (Élisabeth), *Professions et société au Proche-Orient. Déclin des élites, crises des classes moyennes*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007.

LOUËR (Laurence), *Chiisme et politique au Moyen-Orient. Iran, Irak, Liban, monarchies du Golfe*, Paris : Autrement, 2008.

LUIZARD (Pierre-Jean), *La question irakienne*, Paris : Fayard, 2004.

LUIZARD (Pierre-Jean), *Le choc colonial et l'islam*, Paris : Fayard, 2006.

LUIZARD (Pierre-Jean), *Le piège Daech. L'État islamique ou le retour de l'histoire*, Paris : La Découverte, 2015.

MÉNORET (Pascal), *L'énigme saoudienne. Les Saoudiens et le monde (1744-2003)*, Paris : La Découverte, 2003.

MERVIN (Sabrina), *Les Mondes chiites et l'Iran*, Paris : Karthala, 2007.

PAPPÉ (Ilan), *La guerre de 1948 en Palestine. Aux origines du conflit israélo-palestinien*, Paris : La Fabrique, 2000.

PAPPÉ (I.), *Une terre pour deux peuples. Une histoire de la Palestine moderne*. Paris : Fayard, 2004.

PICARD (Elisabeth), *Liban, Etat de discorde*, Flammarion, 1988. (*Lebanon. A Shattered Country. Myths and Realities of the Ward in Lebanon*, New York, Londres, Holmes & Meier, 2002.

PICAUDOU (Nadine), *L'islam entre religion et idéologie. Essai sur la modernité musulmane*, Paris : Gallimard, 2010.

PICAUDOU (Nadine), *Les Palestiniens, un siècle d'histoire*, Bruxelles : Complexe, 2003.

RODINSON (Maxime), *La fascination de l'islam*, Paris : La Découverte, 2003 (1970).

SCHLUMBERGER (Oliver), eds, *Debating Arab Authoritarianism : Dynamics and Durability in non-democratic Regimes*, Stanford : Stanford University Press, 2007.

TRIPP (Charles), *A History of Iraq*, Cambridge : Cambridge University Press, 2001.

## PROPOSITION D'ÉVALUATION

Deux axes d'évaluation complémentaires sont proposés et soumis à discussion avec les étudiantes en conformité avec le règlement de l'UQÀM copié *infra*. Le premier concerne le travail personnel continu, le second concerne un travail de fin de session, en équipe.

Un texte par séance doit être lu avant chaque séance, 12 textes en tout.

**1/ Une note de quizz (60%) pour 10 quiz à répondre au choix sur les 12 séances, en ligne par le devoir Moodle (sauf le dernier quiz, fait en partie en classe car il s'agira de remplir le fond de carte).**

L'objectif est d'inciter au travail continu par l'intégration des connaissances.

Chaque quiz porte sur le cours de la séance précédente (question 1) et sur le texte à lire pour la séance du jour (question 2). Chaque devoir Moodle est ouvert à partir du cours achevé sur lequel porte la question 1, et est fermé pour l'heure de la séance sur laquelle porte la question 2. Par exemple, le quiz du lundi 15 janvier sera ouvert sur Moodle le lundi 8 janvier à 17h, et fermera le lundi 15 janvier à 14h. Il portera en question 1 sur les propos de la séance du 8 janvier, et en question 2 sur le texte de Olivier Moos (voir le calendrier de la session supra).

La présence en cours est donc indispensable.

La réponse est courte, limitée en mots selon la question : il faut donc être synthétique et aller à l'essentiel, et pour être ainsi capable de hiérarchiser l'information, il faut avoir bien intégré le cours et le texte.

Les quiz sont notés par chiffres et la qualité de l'écriture fait partie des critères de notation.

Le professeur n'accepte aucune remise par courriel ni en retard.

**2/ Un travail final : une carte conceptuelle problématisée du cours (40%), en équipe de trois personnes au moins, cinq possiblement. Date limite de remise : vendredi 20 avril, 14h, au secrétariat de science politique.**

L'idée est de répondre à une question transversale que vous posez :

1. La pertinence de la question principale, sa transversalité, et la pertinence des questions secondaires posées pour répondre à cette question principale.
2. les contenus pertinents pour répondre (concepts principaux et secondaires, et quelques faits, idées, dates et lieux, incontournables) ; il faut au moins 10 auteurs et autrices vues en cours et dans les textes; environ 10 concepts principaux et environ 20 concepts secondaires (en plus d'auteurs, autrices, faits, dates ou chiffres jugés essentiels : pas plus d'une vingtaine en tout).
3. leurs relations diverses (liens d'inclusion, d'opposition, d'appartenance, de conséquence et de cause, relation logique, relation chronologique, géographique, etc.). Une liste sera distribuée.
4. leur hiérarchisation (contenus plus ou moins importants que d'autres)
5. la clarté

Un guide est mis en ligne sur la page Moodle du cours. Un guide de travail d'équipe est également mis en ligne.

Les critères de correction prendront en compte les 5 items ci-dessus.

La forme doit obligatoirement être sur papier (pas de support électronique), mais de tous formats et couleurs, vous pouvez être créatives.

## CRITÈRES GÉNÉRAUX DE CORRECTION

### Fond :

Respect des exigences de contenu propre à chaque exercice

Maîtrise des connaissances au programme

Capacité de synthèse

Structure de l'argumentation

### Forme :

Respect des normes de présentation

Grammaire et orthographe

Clarté de l'expression écrite

## POLITIQUE À L'ÉGARD DU PLAGIAT ET DE L'EMPLOI DES SITES WEB

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

*« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le recours,...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire ».*

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

## Test initial de connaissances

A. Remplissez ce fond de carte avec le nom des États arabes, leur capitale et la localisation exacte de ces dernières.



## B. Répondez aux questions suivantes

1. Quand fut créée la Ligue arabe ?
2. Quand l'Empire Ottoman pris fin ?
3. Date de la création de l'État d'Israël ?
4. En quoi consiste la résolution 242 du Conseil de Sécurité de l'ONU ?
5. Combien d'habitants compte le Monde arabe ?
6. Peut-on être arabe et chrétien ?
7. Peut-on être arabe, druze et musulman tout à la fois ?
8. Peut-on être arabe et juif ?
9. Date d'indépendance de l'Égypte
10. De quand date la première guerre du Golfe ?
11. Qui dirige l'Égypte ?
12. Qui dirige la Syrie ?
13. De quand date la dernière guerre israélo-arabe ?
14. Par qui fut envahi le Koweït en 1990 ?
15. Par qui la bande de Gaza fut envahie en 1967 ?
16. Par qui la Cisjordanie fut envahie en 1967 ?
17. Par qui la Cisjordanie fut annexée en 1950 ?
18. Qui administra militairement la bande de Gaza de 1948 à 1967 ?
19. Combien de langues compte le Monde arabe ?
20. Combien de religions compte le Monde arabe ?
21. Que nomme-t-on le Maghreb ?
22. Peut-on être musulman, chiite et arabe ?
23. Quel pays est le plus gros producteur mondial de pétrole ?

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514-987-3185

Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.